

Les sports chez les agents de police de Tourcoing



LE GROUPE DES AGENTS DE POLICE TOURCOINGNOIS QUI ONT PASSE LE BREVET SPORTIF POPULAIRE.

On remarque, à gauche, M. DECONCHY, organisateur pour le Nord et le Pas-de-Calais, et, à droite, M. BERTÉ, directeur des épreuves pour Tourcoing.

Aujourd'hui, jeudi 3 juin : Hôtel de Ville : 9 h. 12 h. 14 h. 17 h. Bains : 9 h. 11 h. 30 ; 14 h. 18 h. 30. Bibliothèque communale : 9 h. 12 h. 14 h. 17 h. Bibliothèque catholique : 14 h. 30 à 16 h. Bibliothèque populaire : 14 h. 30 à 16 h. Caisse d'épargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 16 h. Consulat de Belgique : 8 h. à 11 h. Musée : 14 h. à 17 h. Marché au Centre : 8 h. à 13 h.

LES GRANDS TRAVAUX CONTRE LE CHOMAGE

La Chambre de Commerce en réclame une part pour la région de Tourcoing

La Chambre de commerce nous communique :

Il y a plus de trois ans qu'est décidée l'exécution du plan de grands travaux contre le chômage. Ce plan, adopté le 10 décembre 1934, la Chambre de Commerce de Tourcoing recevait du ministre du Commerce et de l'Industrie les commentaires d'une circulaire du ministre du Travail...

Si une partie du chômage a été réabsorbée dans le Nord, cela est dû plus qu'à l'initiative des divers industriels, qui ont embauché la main-d'œuvre française de préférence à la main-d'œuvre étrangère...

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception, demain vendredi 4 juin, de 9 h. à 9 h. 30, au dédit Lesage.

LEERS CHEZ LES COMBATTANTS FRANCO-BELGES. Le groupement des combattants franco-belges tiendra sa réunion mensuelle le dimanche 6 juin, à 16 h., au café Lory, rue de la Maline.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir jeudi 3 juin, à 20 h., répétition générale, au café Lory, rue de la Maline.

FOREST LA REMISE D'UN FANION A L'AMICALE LAIQUE. — Nous rappelons que, le dimanche 9 juin, aura lieu une grande manifestation laïque à l'occasion de la remise d'un fanion aux écoles publiques de Forest-sur-Marque...

SAÏLLY A L'AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES. — Le samedi 5 juin, à 19 h., à la salle du Tourne-brûlé, la distribution des rôles. Tous les anciens sont invités à assister le dimanche 6 juin à la messe de la messe de l'Amicale de Forest, à 10 h., à la messe de l'Amicale de Saïlly, à 10 h., à la messe de l'Amicale de Forest, à 10 h., à la messe de l'Amicale de Saïlly, à 10 h.

TRESSIN La grande fête intercommunale des anciens combattants

C'est le dimanche 6 juin que se déroulera à Tressin la grande fête annuelle du groupement intercommunal des anciens combattants, comprenant en tout 22 sociétés, anciens combattants de la guerre de 1914-1918, et quatre sociétés de musique.

Le langage de quelques chiffres

En publiant, mardi, la préface que M. J. Joire a écrite pour le travail établi par le Comité de la Région industrielle et commerciale de la circonscription de 1936, nous observons que cet exposé a malheureusement révélé que l'année écoulée a été fort riche en faits de prospérité commerciale, pour la circonscription de la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Les fêtes du cinquantenaire de l'Amicale Colbert

A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, le 10 juin 1887, la présidence de M. Wagon, l'Amicale Colbert a préparé un ensemble de réjouissances qui se déroulent depuis le mois de mars.

Le Conseil départemental de l'Enseignement primaire de la Flandre française hier mercredi et a proposé de fixer, à partir du 1er septembre 1937, les grandes vacances des écoles primaires publiques du département du Nord : sortie, 31 juillet, après la classe habituelle, et rentrée, vendredi 1er octobre.

Colomb : le tout était d'y penser... Et de pas oublier, surtout les circonstances de la mort tragique de votre malheureux marin. Par elles, nous savions que les chars se déplaçaient suivant un plan passant à la fois par l'axe de l'être animé dont les radiations l'attirent, et par l'axe de l'homme métallique assis entraîné, le chenillement se fait plus en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Les vacances dans les écoles primaires publiques seraient fixées du 1er août au 30 septembre

Le Conseil départemental de l'Enseignement primaire de la Flandre française hier mercredi et a proposé de fixer, à partir du 1er septembre 1937, les grandes vacances des écoles primaires publiques du département du Nord : sortie, 31 juillet, après la classe habituelle, et rentrée, vendredi 1er octobre.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

Le ministre des Finances, à Paris, a fait connaître qu'il mettrait immédiatement cette question à l'étude.

Le directeur des douanes de Lille a été invité à se rendre en rapport avec l'Administration, afin de maintenir ouverte au trafic touristique la route Tourcoing-Mouscron via La Marlière.

A 5.380.000 kilos en 1935 et à 4.975.000 kilos en 1936. Le mouvement des comptes courants (crédit) de la Banque de France, bureau de Tourcoing, a été de 1.540 millions de francs en 1935 et de 1.848 millions en 1936.

La base de l'impôt sur les bénéfices commerciaux, qui était de 100 millions en 1935, s'est élevée à 100 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été de 45 millions de francs en 1935 et de 48 millions en 1936.

Le cortège carnavalesque et corso fleuri au Fresnoy-Congo

A l'occasion des fêtes quinquennales de ce quartier, le comité organisé pour le dimanche 13 juin, un cortège carnavalesque et un corso fleuri. Ce cortège se formera à 15 h., rue de Fresnoy, et le départ en sera donné à 15 h. 30 exactement. De nombreuses sociétés régionales et étrangères ont assuré leur participation pour ces grandes fêtes.

Le comité a, en outre, réservé 2.000 fr. de prix pour les couples floraux et isolés non inscrits à l'heure actuelle. Les inscriptions pourront se faire le jour du cortège jusqu'à 15 h., à la permanence qui sera établie 206, rue du Blanc-Bœuf, chez M. Vanoverfeldt, où une carte de contrôle numérotée sera remise aux participants.

A l'issue du cortège les concurrents devront se présenter devant les quatre jurys installés dans le quartier pour participer aux prix.

Il est, en outre, organisée une grande fête foraine, de nombreuses attractions artistiques auront lieu de nuit et un feu d'artifice sera tiré à 21 heures. Ces festivités débuteront le samedi 12 juin, par une braderie avec 100 fr. de primes pour les marchands inscrits.

La fête champêtre de la « Brouette à la mer »

Le comité des fêtes de la « Brouette à la mer » met tout en œuvre afin d'assurer à cette manifestation, qui se déroulera dimanche prochain, sur le terrain des Orions, le meilleur concours national de pêche.

Deux matches de football-association se disputeront les coupes A. Parry et Jules Maurel et mettront en opposition d'une part les meilleures équipes de l'A.S.O. et de l'A.S.T. et, d'autre part, celles des juniors B. de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Une partie musicale des plus attrayantes sera tenue par le groupe musical scolaire qui exécutera les morceaux d'ensemble édités par l'Union nationale des écoles de la région. Les directeurs de M. Juvénès, de l'A.S.T. et de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Le cortège carnavalesque et corso fleuri au Fresnoy-Congo

A l'occasion des fêtes quinquennales de ce quartier, le comité organisé pour le dimanche 13 juin, un cortège carnavalesque et un corso fleuri. Ce cortège se formera à 15 h., rue de Fresnoy, et le départ en sera donné à 15 h. 30 exactement. De nombreuses sociétés régionales et étrangères ont assuré leur participation pour ces grandes fêtes.

Le comité a, en outre, réservé 2.000 fr. de prix pour les couples floraux et isolés non inscrits à l'heure actuelle. Les inscriptions pourront se faire le jour du cortège jusqu'à 15 h., à la permanence qui sera établie 206, rue du Blanc-Bœuf, chez M. Vanoverfeldt, où une carte de contrôle numérotée sera remise aux participants.

A l'issue du cortège les concurrents devront se présenter devant les quatre jurys installés dans le quartier pour participer aux prix.

Il est, en outre, organisée une grande fête foraine, de nombreuses attractions artistiques auront lieu de nuit et un feu d'artifice sera tiré à 21 heures. Ces festivités débuteront le samedi 12 juin, par une braderie avec 100 fr. de primes pour les marchands inscrits.

La fête champêtre de la « Brouette à la mer »

Le comité des fêtes de la « Brouette à la mer » met tout en œuvre afin d'assurer à cette manifestation, qui se déroulera dimanche prochain, sur le terrain des Orions, le meilleur concours national de pêche.

Deux matches de football-association se disputeront les coupes A. Parry et Jules Maurel et mettront en opposition d'une part les meilleures équipes de l'A.S.O. et de l'A.S.T. et, d'autre part, celles des juniors B. de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Une partie musicale des plus attrayantes sera tenue par le groupe musical scolaire qui exécutera les morceaux d'ensemble édités par l'Union nationale des écoles de la région. Les directeurs de M. Juvénès, de l'A.S.T. et de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Le cortège carnavalesque et corso fleuri au Fresnoy-Congo

A l'occasion des fêtes quinquennales de ce quartier, le comité organisé pour le dimanche 13 juin, un cortège carnavalesque et un corso fleuri. Ce cortège se formera à 15 h., rue de Fresnoy, et le départ en sera donné à 15 h. 30 exactement. De nombreuses sociétés régionales et étrangères ont assuré leur participation pour ces grandes fêtes.

Le comité a, en outre, réservé 2.000 fr. de prix pour les couples floraux et isolés non inscrits à l'heure actuelle. Les inscriptions pourront se faire le jour du cortège jusqu'à 15 h., à la permanence qui sera établie 206, rue du Blanc-Bœuf, chez M. Vanoverfeldt, où une carte de contrôle numérotée sera remise aux participants.

A l'issue du cortège les concurrents devront se présenter devant les quatre jurys installés dans le quartier pour participer aux prix.

Il est, en outre, organisée une grande fête foraine, de nombreuses attractions artistiques auront lieu de nuit et un feu d'artifice sera tiré à 21 heures. Ces festivités débuteront le samedi 12 juin, par une braderie avec 100 fr. de primes pour les marchands inscrits.

La fête champêtre de la « Brouette à la mer »

Le comité des fêtes de la « Brouette à la mer » met tout en œuvre afin d'assurer à cette manifestation, qui se déroulera dimanche prochain, sur le terrain des Orions, le meilleur concours national de pêche.

Deux matches de football-association se disputeront les coupes A. Parry et Jules Maurel et mettront en opposition d'une part les meilleures équipes de l'A.S.O. et de l'A.S.T. et, d'autre part, celles des juniors B. de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Une partie musicale des plus attrayantes sera tenue par le groupe musical scolaire qui exécutera les morceaux d'ensemble édités par l'Union nationale des écoles de la région. Les directeurs de M. Juvénès, de l'A.S.T. et de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Le cortège carnavalesque et corso fleuri au Fresnoy-Congo

A l'occasion des fêtes quinquennales de ce quartier, le comité organisé pour le dimanche 13 juin, un cortège carnavalesque et un corso fleuri. Ce cortège se formera à 15 h., rue de Fresnoy, et le départ en sera donné à 15 h. 30 exactement. De nombreuses sociétés régionales et étrangères ont assuré leur participation pour ces grandes fêtes.

Le comité a, en outre, réservé 2.000 fr. de prix pour les couples floraux et isolés non inscrits à l'heure actuelle. Les inscriptions pourront se faire le jour du cortège jusqu'à 15 h., à la permanence qui sera établie 206, rue du Blanc-Bœuf, chez M. Vanoverfeldt, où une carte de contrôle numérotée sera remise aux participants.

A l'issue du cortège les concurrents devront se présenter devant les quatre jurys installés dans le quartier pour participer aux prix.

Il est, en outre, organisée une grande fête foraine, de nombreuses attractions artistiques auront lieu de nuit et un feu d'artifice sera tiré à 21 heures. Ces festivités débuteront le samedi 12 juin, par une braderie avec 100 fr. de primes pour les marchands inscrits.

La fête champêtre de la « Brouette à la mer »

Le comité des fêtes de la « Brouette à la mer » met tout en œuvre afin d'assurer à cette manifestation, qui se déroulera dimanche prochain, sur le terrain des Orions, le meilleur concours national de pêche.

Deux matches de football-association se disputeront les coupes A. Parry et Jules Maurel et mettront en opposition d'une part les meilleures équipes de l'A.S.O. et de l'A.S.T. et, d'autre part, celles des juniors B. de l'E.R.T. et l'équipe correspondante de l'U.S.T. De plus, les athlètes de l'U.T. feront une démonstration de leur savoir-faire sous la direction de M. Juvénès, leur chef.

Les soldats organisent une fête pour le dimanche 13 juin au château Bouteury

Le détachement du 42<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui se trouve caserné au château Bouteury, rue Jules-Guesde, donnera, au profit de la mutuelle-fraternelle du régiment, une grande fête d'été, le dimanche 13 juin, dans le parc du château.

L'Harmonie municipale, l'Harmonie et Les Amis réunis, et la musique du 42<sup>e</sup> R. I. se feront entendre à partir de 15 h.

Le programme se complète avec des attractions diverses : music-hall, salle de danse, buvette, etc.

A partir de 20 h., l'orchestre-jazz du 42<sup>e</sup> R. I. fera danser les visiteurs sous les étoiles du parc à 23 h. 1917, et les soirées de classes précédentes reconnues aptes au service armé. Les familles de ces jeunes gens qui se croient en droit de recevoir l'allocution militaire sont invitées à se présenter le plus tôt possible, à la mairie, 35 rue de la Gare.

SYNDICAT DES MARCHANDS DE CHARBONS DÉTAILLÉS. — Réunion du syndicat de Lya. Lannoy et environs, ce jeudi 3 juin, à 18 h., au siège, Café de la Gare, à Lya.

CHRONIQUE. — Pointage, aujourd'hui jeudi 3, à 14 h. 30, pour les hommes, et à 15 h., pour les femmes.

Associations militaires. — La prochaine fraction du contingent à incorporer en 1937 comprendra les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> mars 1916 au 30 juin 1917, et les étrangers de classes précédentes reconnus aptes au service armé. Les familles de ces jeunes gens qui se croient en droit de recevoir l'allocution militaire sont invitées à se présenter le plus tôt possible, à la mairie, 35 rue de la Gare.

DISPENSARE ANTITUBERCULEUX REGIONAL. — Ce jeudi 3, de 14 à 17 h., permanence par le service de l'allocution.

VISITE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition de la population pour recevoir toutes réclamations et fournir tous renseignements en matière de contributions directes, aujourd'hui jeudi 3 juin, de 14 h. 30 à 17 h., à la mairie.

FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses, sont avisés que l'état des allocations du mois de mai, est déposé chez M. le percepteur-receveur-municipal, 12, rue de Lille à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h., au munir de la carte réglementaire.

ALLOCATION MILITAIRE. — Les familles de jeunes gens à incorporer en octobre prochain, qui se croient dans les conditions pour bénéficier de l'allocation journalière pendant la durée du séjour de leur soutien sous les drapeaux, sont informées qu'ils peuvent déposer leur demande à la mairie centrale et au bureau annexé rue J.-B. Bonlieu, de 14 à 18 h. de 9 h. à 11 h. de 14 à 18 h. de 9 h. à 11 h. de 14 à 18 h.